

Il se pose un autre problème. Les débats sont limités à la Chambre. En outre, aux comités, on impose certaines restrictions aux députés en ce sens que, dans certains on ne permet pas aux députés de poser une question qu'ils n'ont pu poser en Chambre. Le règlement de certains comités stipule qu'à moins d'être membre du comité, on ne peut poser de question tant que les membres du comité n'ont pas posé toutes les leurs. Certains députés sont de véritables farceurs. Ils posent continuellement des questions et frustrant les autres. Si l'on ne peut poser une question à la Chambre ni au comité dans un certain délai, la question peut fort bien devenir inutile. Après un mois d'attente, il n'y a aucune raison de poser la question car elle n'est plus urgente. Cela constitue une frustration supplémentaire pour bien des députés.

Quant aux questions marquées d'un astérisque, j'estime qu'il faudrait y répondre dans un délai de trois ou quatre jours, d'une semaine tout au plus, ce qui en faciliterait l'usage. On pourrait en même temps permettre une question supplémentaire lorsqu'on répond à une question marquée d'un astérisque. Ce n'est pas toujours nécessaire, mais ce serait utile dans certains cas.

M. Howie: Monsieur l'Orateur, je félicite le député de Gander-Willington (M. Lundrigan) de son discours et d'avoir eu le courage de soulever cette question qui intéresse tous les députés de l'arrière-ban. La présidence remarquera qu'il y a beaucoup de questions inscrites au *Feuilleton* presque 1,000 je crois. On y répond à raison de 20 par semaine. Un grand nombre des questions posées durant la période réservée aux questions orales ne réussissent pas à être reconnues comme pertinentes ou urgentes même si la présidence nous permet généreusement de les poser. Si l'on répondait plus rapidement et plus efficacement aux questions inscrites au *Feuilleton*, les députés poseraient beaucoup moins de questions durant la période des questions.

Pour être une bonne opposition, nous avons besoin de renseignements afin de traiter efficacement le discours du budget qui commencera la semaine prochaine. Un grand nombre de nos discours contiendront des erreurs parce que le gouvernement ne nous aura pas fourni assez rapidement les renseignements exacts. Je ne dis pas qu'on le fait à dessein, mais certaines questions sont inscrites au *Feuilleton* depuis le 4 janvier. Une bonne opposition ne peut tolérer cette situation et nous sommes donc obligés de poser des questions durant la période des questions orales. Certains députés ont dû avoir recours à d'autres moyens parce qu'ils ne peuvent obtenir la parole durant la période des questions. Pour cette raison, ils se lèvent tous les jours en invoquant l'article 43 ou l'article 26 du Règlement.

J'espère, monsieur l'Orateur, qu'étant donné votre longue expérience à la Chambre et le grand respect que nous avons tous pour vous, vous pourrez nous guider dans la solution de ce problème. Nous visons à devenir de dignes députés et à bien représenter nos mandants. Nous avons de la difficulté à le faire, constatons-nous.

M. Wise: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne me lève cependant pas pour continuer la sermon. Je suis un député de l'arrière-ban qu'on a oublié à la période des questions. Ce qui me tracasse, c'est que je n'ai pas l'occasion de prêter mon appui à mes collègues, le député d'Oxford (M. Nesbitt) et le député de Norfolk-Haldimand (M. Knowles), qui ont fait part au gouvernement, au premier ministre (M. Trudeau), aux autres membres du cabi-

Questions orales

net et aux députés ministériels de la sérieuse érosion qui existe sur la rive nord du lac Érié.

Je vois que le ministre des travaux publics (M. Dubé) a quitté la Chambre. Je suis heureux de constater la présence du ministre de l'Environnement (M. Davis). Votre Honneur me permettra peut-être de formuler l'espoir que le ministre de l'Environnement, fidèle à ses antécédents, montrera de l'intérêt et de l'initiative en l'occurrence et qu'il demandera aux autorités provinciales d'apporter leur collaboration pour ordonner au moins une étude du meilleur plan d'action à arrêter en vue de remédier à cette situation. Je tiens à ce que l'on consigne au compte rendu officiel que j'insiste sur la nécessité de résoudre ce grand problème et que j'appuie mes deux collègues, le député d'Oxford et le député de Norfolk-Haldimand.

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je ne pouvais résister à la tentation de dire quelques mots sur les opinions données. Je sais que tous les partis politiques ont avancé des arguments. Je pense qu'il existe aussi un autre point important dont on n'a pas parlé. On a parlé des députés qui travaillent au sein des partis, mais on a oublié de parler de ceux qui ont eu le courage de se faire élire à l'extérieur du cadre d'un parti. Je sais, monsieur le président, que vous savez de quoi je parle.

J'aimerais vous rappeler quand même que peu importe les modifications qui pourraient être apportées, à mon avis, les commentaires ont été faits avec beaucoup de sagesse, et comme je ne serai sûrement pas convoqué au comité de la procédure et de l'organisation pour discuter de la question, je voudrais quand même faire remarquer aux députés des divers partis que s'ils présentent une mesure qui requiert le consentement unanime de la Chambre, il importerait qu'ils m'en fassent tenir copie. Je n'accepterai certainement pas une mesure sans consultation préalable.

De toute façon, et comme d'habitude, je remettrai mon sort entre les mains du président pour occuper la place que j'ai toujours occupée pendant la période des questions orales, car je voudrais apporter à la Chambre une contribution positive.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

[Traduction]

M. MacLean: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'aimerais demander au leader du gouvernement à la Chambre de quels travaux il compte saisir le Parlement demain, lundi après-midi et mardi, en supposant que la Chambre ait terminé l'étude de la loi des subsides.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, en réponse à la question du député de Malpèque (M. MacLean), je dirais qu'une fois terminée l'étude de la loi des subsides, j'aimerais que la Chambre reprenne le débat sur les modifications au Code criminel, soit le bill C-2. Au besoin, nous pourrions poursuivre ce débat lundi et mardi.